



Conditions Partenariat Club de Foot AS Andouillé 2017/2018

Julien Besnier dirigeant de JBD Informatique à Andouillé, propose un partenariat avec tous les licenciés, ainsi qu'aux encadrants du club de foot de l'AS Andouillé.

Le partenariat a pour but de fidéliser le club de foot, en effectuant des remises sur le matériels ou la main d'œuvre en informatique et alarme.

Pour toutes demandes vous pouvez contacter Julien Besnier par téléphone au : 07.82.42.05.97, ou par E-mail à : contact@jbdinformatique.fr. Pour toutes informations concernant les tarifs, ils sont affichés sur le site www.jbdinformatique.fr ou par téléphone.

Les conditions du partenariat sont décrites ci-dessous :

1. 10% sur la Main d'œuvre ainsi que le matériel d'un montant maximum dans la limite de 300€ (sauf consommables).
2. 5% sur les consommables.
3. Réduction de 20 à 100€ sur l'achat d'un nouvel ordinateur :
 - 20€ de remise en dessous de 500€,
 - 40€ de remise entre 500€ et 650€,
 - 60€ de remise entre 650€ et 850€,
 - 80€ de remise entre 850€ et 1000€,
 - 100€ de remise au-delà de 1000€.
4. Remise sur la vente et l'installation d'un système d'alarme (Contacter Julien Besnier).
5. Le partenariat est valable pour tout licencié du club de foot d'Andouillé, ainsi que pour la famille proche (Parents, frères et sœurs, enfants, conjoint(e)), sur présentation de la licence de l'année en cours.
6. Le partenariat sera dans un premier temps d'une durée d'un an renouvelable.
7. L'entreprise JBD Informatique, s'accorde le droit de refuser toute demande en cas d'abus.

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaire.

JBD Informatique
•Vente - Dépannage - Domicile
•Réparation de téléphone
Julien Besnier

Retrouvez-nous sur  contact@jbdinformatique.fr
www.jbdinformatique.fr

Tél. 07 82 42 05 97 53240 Andouillé

JBD Informatique
53240 Andouillé
Tél : 07 82 42 05 97
SIRET : 824 401 285 00013